

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

CE1, CE2, CM1 & CM2

- Une photo de l'enfant
- Un certificat de naissance
- Les bulletins scolaires des deux dernières années et, dès que possible, ceux de l'année en cours
- Une lettre de recommandation pour les parents rédigée par des membres de la famille, des amis ou des relations professionnelles (non nécessaire si vous avez déjà un enfant à l'école)
- Une lettre de recommandation pour l'élève rédigée par le Directeur ou la Directrice de son école ou un de ses professeurs (non nécessaire si l'enfant est scolarisé dans l'école publique française)
- Si les parents sont divorcés, ou séparés, ils devront joindre une autorisation écrite co-signée

Documents supplémentaires pour les candidats scolarisés en France ou à l'étranger dans des établissements privés hors contrat ne suivant pas le programme homologué de l'Éducation nationale :

Un **test standardisé** à réaliser dans la langue principale de votre enfant. Les tests standardisés fournissent des informations supplémentaires et plus approfondies qu'un bulletin scolaire et nous aident ainsi à déterminer la capacité de l'enfant à suivre un programme exigeant.

Le choix des tests est large : WISC, ERB, SSAT, etc...

(Nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre le rapport de ces tests en anglais ou en français)